

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

- A. Approbation du procès-verbaux de la séance du Conseil communal du 24 février 2011.
- 1B – 1 Société coopérative intercommunale de crémation.- Modification des statuts.
- 1C – 1 Octroi du titre de Citoyen d'Honneur d'Uccle au Comte Jean-Pierre de Launoit.
- 2A – 1 Formation.- Convention avec l'E.R.A.P. (Ecole Régionale d'Administration Publique) concernant le règlement d'inscription relatif au cycle de formation obligatoire délivrant l'attestation de gardien de la paix.
- 2A – 2 Personnel administratif.- Secrétaire communal.- Procédure de recrutement.
  - 3 – 1 Propriétés communales.- Terrain à l'angle des rues Edith Cavell et Roberts Jones.- Octroi d'un bail emphytéotique.- Clôture et résultats de l'enquête publique préalable.
  - 3 – 2 Régie foncière.- Nouvelles constructions sises rue la Pêcherie, n°s 51 à 73 et rue Baron Perelman, 2-4.- Fixation des conditions de location.
- 4A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
- 4A – 2 Egouttage et pavage au cimetière de Verrewinkel.- Exercice 2011.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation de marché et du mode de financement.
- 4A – 3 Réaménagement de la rue de Calevoet.- Exercice 2011.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation de marché et du mode de financement.
- 4A – 4 Réfection du pavage de la rue Engeland.- Exercice 2011.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation de marché et du mode de financement.
- 4A – 5 Acquisition d'une pelle hydraulique pour le service de la Voirie et d'une chargeuse hydraulique pour le service de la Propreté publique.- Approbation des dépenses, du cahier spécial des charges, du mode de passation du marché et du mode de financement des dépenses.
- 4A – 6 Centre Culturel et Artistique.- Réparation toitures et gouttières.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 4A – 7 Piscine Longchamp.- Rénovation du système de ventilation.- Approbation des conditions du marché et de la modification du mode de financement.
- 4A – 8 Convention de mandat à la Commune d'Ixelles dans le cadre d'un marché public de services conjoint à passer via une adjudication publique pour les envois de correspondance transfrontières relevant du service universel soumis à l'obtention d'une licence et pour les services postaux ne relevant pas du service universel pendant un an.- Approbation.
- 4A – 9 Convention de mandat à la Commune d'Ixelles dans le cadre d'un marché public de services conjoint à passer via procédure négociée sans publicité pour les services postaux relevant du service universel tel que visé à la loi du 21 mars 1991 et soumis à l'obtention d'une licence pendant un an.- Approbation.
- 4A – 10 Pose de bornes escamotables automatiques rue Xavier De Bue.- Frais de raccordement électrique.
- 4D – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions.
- 6A – 1 Budget 2010.- Approbation des modifications budgétaires n° 3 (service ordinaire) et n° 4 (service extraordinaire).
- 6C – 1 Service Vert.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.

8 – 1 Plaine de jeux.- Approbation des modifications du règlement d'ordre intérieur et des projets pédagogiques en vue du renouvellement de l'agrément.

9 – 1 Donation d'œuvres par la Fondation Cluysenaar.

9 – 2 Subside exceptionnel à l'Orchestre Philharmonique d'Uccle.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **M. Cohen** :

Propriétés communales : commerces vides au coin Stalle/Neerstalle.

2. **Mme Fremault** :

La politique de réhabilitation des étages vides au-dessus des commerces.

Question écrite :

**11/01** M. Desmet : logements réputés inoccupés.

Uccle, le 15 mars 2011.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

Le Collège,

Frieda THEYS

Armand DE DECKER  
Bourgmestre.